



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **25 octobre 2010**

Délibération n° 2010-1803

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Partenariat avec le Centre national de recherche scientifique (CNRS), dans le cadre de la recherche et du développement, dans le domaine de la ressource en eau potable - Approbation d'une convention**

service : **Direction de l'eau**

Rapporteur : Monsieur Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 154

Date de convocation du Conseil : 15 octobre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 27 octobre 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mmes Peytavin, Frih, MM. Rivalta, Assi, Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bab-Hamed, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barret, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabrier, Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert Y., Imbert A., Jacquet, Joly, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rudigoz, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas.

Absents excusés : MM. Darne J. (pouvoir à M. Darne JC.), Charrier (pouvoir à M. Touleron), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Bernard R. (pouvoir à M. Corazzol), Blein (pouvoir à M. Ferraro), Vesco (pouvoir à M. Desbos), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Flaconnèche), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. David G.), MM. Barthélémy, Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Mmes Chevallier (pouvoir à M. Coste), Chevassus-Masia (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Forissier (pouvoir à M. Meunier), Galliano (pouvoir à M. Suchet), Huguet (pouvoir à M. Quiniou), Justet (pouvoir à M. Longueval), Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Pillon), Mmes Palleja, Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), M. Pili (pouvoir à M. Sturla), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à M. Desseigne), MM. Rousseau (pouvoir à M. Guimet), Sangalli (pouvoir à M. Vergiat), Touraine (pouvoir à Mme Tifra), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vial (pouvoir à M. Gléréan), Mme Yéréman.

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Giordano, Louis, Mme Perrin-Gilbert, M. Réale.

Séance publique du 25 octobre 2010**Délibération n° 2010-1803**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Partenariat avec le Centre national de recherche scientifique (CNRS), dans le cadre de la recherche et du développement, dans le domaine de la ressource en eau potable - Approbation d'une convention**

service : Direction de l'eau

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 octobre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'alimentation en eau potable de l'agglomération lyonnaise est principalement effectuée à partir de l'eau pompée sur le champ captant de Crépieux-Charmy, espace de plus de 300 hectares exploitant la nappe d'accompagnement du Rhône.

La pérennité de cette ressource est un enjeu majeur. Dans cet objectif, sa meilleure connaissance est indispensable afin de prévenir et anticiper au mieux les menaces qui pèsent sur cet espace (contexte urbain et risque de pollution, évolution du fonctionnement hydrogéologique, etc.).

Le Centre national de recherche scientifique (CNRS), établissement public à caractère scientifique et technologique, intervient en mobilisant différents laboratoires à différents stades de la recherche, en particulier dans les processus d'échanges de l'eau de milieux superficiels vers des milieux souterrains.

Une collaboration scientifique s'est mise en place sur la problématique des échanges d'eau entre les milieux superficiels et ceux souterrains sur des aspects quantitatifs et qualitatifs, sur le champ captant de Crépieux-Charmy. Elle s'est traduite par une convention de partenariat approuvée par le conseil de Communauté le 15 juin 2009. Ce premier travail a permis de mieux appréhender la complexité des modalités de transfert de l'eau et des polluants éventuels des bras du Rhône en direction des puits de captage.

La pérennité du champ captant de Crépieux-Charmy passe par une connaissance approfondie des phénomènes de physicochimie, microbiologie, hydrogéologie et dynamique fluviale et de leur interaction. Il apparaît donc souhaitable de prolonger cette collaboration afin, à l'échelle globale, de mieux comprendre les relations entre les différents aquifères, les relations avec le fleuve et celles avec les bassins d'infiltration et à l'échelle locale de mieux comprendre les phénomènes de colmatage, l'effet filtre des berges ainsi que les phénomènes de transfert des solutés et des polluants.

La convention proposée entre le CNRS et la Communauté urbaine fixe les principes de collaboration et précise les personnels techniques référents pour chaque laboratoire associé du CNRS.

Elle aurait une durée de 3 ans à compter de sa signature. Selon les résultats obtenus il pourra être envisagé une suite.

Sur le plan financier, il s'agit d'une participation aux frais de fonctionnement du laboratoire impliqué et de frais d'équipements. La subvention de la Communauté urbaine serait de 107 020 € sur la durée totale de la convention ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention d'un montant de 107 020 € au profit du Centre national de recherche scientifique (CNRS), dans le cadre de la recherche et du développement dans le domaine de la ressource en eau potable,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et le Centre national de recherche scientifique définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention à hauteur de 107 020 € sur la période 2011-2013 répartie selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 47 020 € en 2011,

- 30 000 € en 2012,

- 30 000 € en 2013.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **La dépense** sera imputée à hauteur de 107 020 € sur les crédits à inscrire au budget annexe des eaux de la Communauté urbaine - exercices 2011, 2012, 2013 - compte 674 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 27 octobre 2010.